**REPUBLIQUE DU BURUNDI**

****

**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT, DE L’AGRICULTURE ET DE L’ELEVAGE**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L’ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)**

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN RESPONSABLE DU VOLET ENTREORENEURIAT DE A LA COMPOSANTE 1

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un Don et un Prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Développement de l’Entrepreneuriat Rural (PRODER) dont l’Accord de financement a été signé à Bujumbura, le 27 avril 2022, pour un montant de 89,40 millions USD pour une durée de (7) ans. L’Accord de financement est entré en vigueur le 25 août 2022

Le PRODER couvrira 12 provinces à savoir Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Rutana, Ruyigi, Karusi, Kayanza, Ngozi, Gitega, Muyinga, Makamba et Bururi. L’exécution et le suivi technique sont décentralisés à travers quatre Unités de Facilitation et de Coordination Régionales (UFCR) à savoir :

* Une unité au Centre pour Muramvya, Gitega et Karusi ;
* Une unité au Sud-Est pour Makamba, Bururi, Rutana et Ruyigi ;
* Une unité au Nord pour les provinces de Kayanza, Ngozi et Muyinga ;
* Une unité à l’Ouest pour Cibitoke, Bubanza.

LePRODER touchera 85.000 bénéficiaires dont 80.000 issus des ménages ruraux pauvres et 5.000 constitués des fournisseurs de biens et de services.

Le butdu PRODER est de contribuer à la réduction de la pauvreté, l’amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s’inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le projet est structuré en trois (3) composantes :

* **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux dont la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
* **la Composante 2** : Promotion d’un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l’amélioration de l’accès à la terre et aux actifs pour l’entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d’accès au marché ;
* **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.

Une partie du financement servira à couvrir les rémunérations et les charges du personnel de la mise en œuvre du Programme. Parmi le personnel de mise en œuvre figure un responsable du volet entrepreneuriat de la Composante 1 « D**éveloppement inclusif des entreprises des jeunes ruraux**»

**2. Tâches et responsabilités du responsable du Volet entrepreneuriat de la composante1**

**2.1 Tâche générale**

La tâche ou mission est l’appui au responsable de la composante 1 du Programme (y compris les prestataires en place ou à mettre en place) dans la mise en œuvre des activités de la composante en rapport avec le développement et l’accompagnement des entreprises des jeunes notamment au niveau (i) du développement des outils appropriés pour la mobilisation des jeunes aux activités de création et développement de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) innovantes et viables,  l’enregistrement, la sélection des initiatives économiques éligibles aux appuis du programme et la gestion des demandes d’appuis, (ii) l’analyse des besoins de formations des porteurs des MPME et des structures d’appuis impliqués dans l’accompagnement techniques des MPME et des porteurs d’idées de création d’entreprises, (iii) l’analyse du marché et de l’offre des produits agroalimentaires et l’identification des métiers ou valeurs porteurs susceptibles d‘être créés à différents maillons de chaines de productions dans les différentes filières agricoles à mesure de satisfaire ce marche, (iv) suivi et l’évaluation des entreprises ayant bénéficié des appuis du programme et la documentation de bonnes pratiques, (v) le suivi des activités des partenaires d’exécution (incubateurs, accélérateurs, entreprises rayonnantes , etc.) impliqués dans les formation, les suivi-accompagnements et coaching post-formation des micro, petites et moyennes entreprises appuyées par le PRODER et, (vi) le suivi et l’évaluation de la rentabilité des initiatives économiques appuyées et la documentation des cas de succès et bonnes pratiques à capitaliser.

**2.2 Tâches spécifiques**

Planification-conception

* Préparer les plans de travail et budget annuels pour les activités du volet entrepreneuriat ;
* Appuyer dans la mobilisation des jeunes et des groupes à besoins spécifiques cibles du PRODER pour des initiatives économiques à mesure de les faire devenir des opérateurs économiques contribuant efficacement au développement du milieu rural ;
* Appuyer les promoteurs des micros, petites et moyennes entreprises rurales (MPMER) à établir des plans d’actions de leurs initiatives économiques ;
* Exploiter les résultats de l’étude de caractérisation des chaines de valeur et animer l’’insertion des jeunes et femmes sur les opportunités offertes par les chaines de valeurs sur les maillons rentables mis en évidence par l’étude ;
* Développer et proposer des outils appropriés d’analyse et d’évaluation du potentiel de développement ou de création des métiers et des valeurs sur différentes maillons de chaque filière jugée porteuse ;
* Aider dans l’élaboration et dans la mise en œuvre des stratégies et des plans d’actions adaptés au développement des chaines de valeurs et à la mobilisation des jeunes aux activités de création et développement de micro, petites et moyennes entreprises innovantes et viables autour de ces chaines de valeurs ou métiers ;
* Suivre et encadrer le travail des responsables du développement des entreprises dans les UFCR et interagir avec les différents autres responsables des UFCR pour le développement des filières ou chaines de valeurs qui soient vecteurs d’innovations pour les entreprises des jeunes et des femmes ;
* Participer à l’identification des acteurs de ces filières développées porteuses identifiées ;
* Faciliter la création des plates formes d’acteurs des filières et identifier les opportunités de partenariat, de réseautages et de marchés pour les entreprises incubées ou accélérées pour accroitre leurs activités productives Appuyer dans l’établissement ou la mise au point des modèles de contrats gagnant-gagnant entre les acteurs d’une filière à différents maillons ;
* Assurer le renforcement des capacités des acteurs des filières identifiés dans la planification stratégique de leurs actions ;
* Appuyer dans l’identification des niches de l’écosystème de l’agro-industrie à potentiels de croissance, d’expansions, de diversification, d’augmentation et d’amélioration de la qualité de l’offre des services et des biens essentiels pour la promotion et le développement des entreprises rurales ;
* Appuyer dans l’identification des niches de l’écosystème de l’agro-industrie à potentiels de développement des entreprises rurales sensibles à la nutrition, au genre et à la résilience climatique ;
* Veiller à l’introduction des technologies numériques dans les actions de promotion et de création d’entreprises ;
* Contribuer à la recherche des marchés d’écoulement des produits des entreprises encadrées ;
* Développer et actionner des stratégies d’accès aux marchés locaux, sous régionaux et internationaux pour les produits « Made in Burundi » et aider les jeunes entrepreneurs à faire pénétrer les produits de leurs entreprises aux marchés étrangers ;
* Assurer un appui technique dans l’identification des jeunes ruraux éligibles aux appuis du programme et dans leurs orientations en collaboration avec le Responsable de la composante 1, les UFCR et les autres acteurs impliqués dont les incubateurs et les accélérateurs d’entreprises ;
* Veuillez à la prise en compte et l’intégration des dimensions genre, nutrition, changements climatiques, sauvegarde environnementale et sociale dans les stratégies et les actions d’appuis aux jeunes entrepreneurs ;
* Guider ou aider les groupes cibles du PRDER à mieux se positionner et créer ou exploiter des métiers ou valeurs sur des maillons d’une chaine de productions qui présentent un potentiel de création et développement des métiers et valeur sur base d’analyse dans les différentes filières agricoles en fonction des niches de marchés en vue ;
* Développer et proposer des outils appropriés d’évaluation et de sélection des plans d’affaires présentés par les jeunes en quête des appuis du programme ;
* Faire le suivi des séances de sélection par les comités provinciaux de sélection et approbation des plans d’affaires à appuyer présentés par les jeunes en quête des appuis du programme ;
* Orienter et appuyer les des MPMER dont les plans d’affaires ont été approuvés dans l’acquisition du matériel, équipement et produits dont ils ont besoin pour opérationnaliser leurs plans d’affaires ;
* Coordonner les activités liées au développement, accompagnement et coaching des entreprises en parcours d’incubation ou d’accélération et post parcours d’incubation et d’accélération ;
* Organiser des concours périodiques de projets innovants d’entreprises des jeunes à financer pour promouvoir l’innovation et la créativité dans la création et développement de de nouvelles micro, petites et moyennes entreprises ;
* Faire le suivi et l’accompagnement des prestataires ou partenaires d’incubation et d’accélération des entreprises et des entreprises à haut potentiel de rayonnement socio-économique pour s’assurer de la qualité des services offerts et proposer des actions d’amélioration ou de redressement ;
* Proposer des mécanismes de coaching et de mentorat des entrepreneurs et appuyer l’accélérateurs dans le placement des jeunes dans les entreprises et structures d’accueil pour la formation pratique ;
* Conduire le mapping des acteurs de l’écosystème entrepreneurial et proposer des mécanismes de mutualisation des compétences des acteurs pour élargir la gamme des services à offrir aux jeunes par de la mise en place des réseaux de production et commercialisation des produits agroalimentaires et plateformes de dialogue et de concertation sur des politiques entrepreneuriales à mesure de faire épanouir et renforcer l’écosystème entrepreneurial ;
* Identifier les besoins en renforcement des capacités des incubateurs, des accélérateurs, des entreprises à haut potentiel de rayonnement socio-économique et d’autres organisations d’appui au développement des entreprises et conduire en collaboration avec le responsable de la composante des actions de renforcement des capacités jugées utiles ;
* Appuyer dans la définition des curricula ou des contenus des modules de renforcement des capacités des promoteurs/porteurs d’entreprises ou initiatives économiques ;
* Faciliter la participation des entrepreneurs aux foires nationales, régionales et visites d’échange d’expérience ;
* Tenir une base de données sur les différents acteurs intervenant dans l’écosystème entrepreneurial au Burundi et identifier les axes de coopération, partenariats, synergies et complémentarités dans les actions
* Développer les outils de suivi et d’évaluation permettant :
	+ d’apprécier la qualité des prestations et les performances ou les progrès régulièrement accomplis par le(les) prestataire(s) en incubation pour l’émergence, le développement et la maturation des idées et des projets d’entreprises ;
	+ d’apprécier régulièrement les performances ou les progrès régulièrement accomplis par le(les) prestataire(s) en accélération et consolidation des entreprises ;
	+ d’apprécier les performances et les rentabilités respectives des entreprises accompagnées ;
* Appuyer dans la mise en place des mécanismes de suivi-évaluation permettant de suivre régulièrement les progrès régulièrement accomplis par les promoteurs ou porteurs d’entreprises incubés et les entreprises en accélération dans la réalisation de leurs objectifs, la croissance, la rentabilité et la durabilité de leurs initiatives économiques ;
* Effectuer des missions périodiques de suivi et d’évaluation des performances et de la rentabilité des entreprises sous accompagnement par le Programme et proposer des actions d’amélioration et de renforcement des capacités ;
* Effectuer des visites régulières dans les provinces et les sites d’activités ainsi que des diverses réalisations pour évaluer le niveau et la qualité de progression technique de mises en œuvre des activités par les prestataires, déceler les contraintes ou les situations susceptibles d’entraver leur bonne marche et proposer des solutions de remédiation ;
* Constituer une base de données relative aux micros, petites et moyennes entreprises bénéficiant des appuis du programme ;
* Prendre une part active dans la préparation des missions d’appui, de suivi et de supervision parle gouvernement et le FIDA ;
* Réaliser toute autre activité qui lui sera confiée par la Coordination de Programme.

3.Résultats attendus

* La planification, l’exécution et le suivi–évaluation des activités de création et développement des micro, petites et moyennes entreprises et la Communication y relative sont assurés de façon performante, efficace et efficiente.
* Au moins 52.000 jeunes et personnes à besoins spécifiques cibles du PRODER sont bien mobilisés aux activités économiques pour la création, le développement et la consolidation des micro petites et moyennes entreprises rurales ;
* Au moins 24.000 micro petites et moyennes entreprises rurales viables portées par des jeunes et des personnes à besoin spécifiques sont créées à la fin du PRODER ;
* Des stratégies d’accès aux marchés locaux, sous régionaux et internationaux sont développés et exploitées et les produits « Made in Burundi » pénètrent différents marchés étrangers ;
* Les capacités des acteurs de l’écosystème entrepreneuriale en matière d’élaboration, et de mise en œuvre des politiques et stratégies en développement entrepreneurial sont renforcées ;
* Des évaluations ou analyses périodiques du potentiel de développement ou de création des métiers et des valeurs sur différents maillons des filières jugées porteuses sont régulièrement faites et des stratégies et plan d’action pour la création de ces métiers et valeurs développées ;
* Des métiers et des valeurs susceptibles d’être créés ou développés sur différents maillons des filières porteuses sont régulièrement inventoriés et portés à la connaissance des groupes cibles pour susciter leurs talents dans la créativité pour l’émergence des entreprises innovantes portées par ces groupes ;
* Les capacités opérationnelles des structures techniques publiques, privées et de la société civile sont renforcées pour rendre des services d’appui à l’éclosion et épanouissement de l’écosystème entrepreneurial ;
* Les des dimensions de genre, nutrition, changements climatiques, sauvegarde environnementale et sociale sont bien intégrées dans les différentes actions entreprises pour la création et le développement des entreprises des jeunes,
* Des plateformes de dialogue et de concertation sur les politiques relatives à l’entrepreneuriat qui jouent pleinement leur rôle sont mises en place, développées et renforcées ;
* Des services de conseil ou des plateformes de services de conseil à l’entreprise sont développés et renforcés.
* Les contrats de prestation de services sont bien élaborés et évalués ;
* L’appui à la promotion, à la mise à niveau et à l’amélioration de la compétitivité des entreprises et des produits des secteurs prioritaires et émergeants à fort potentiel d’emplois et d’expansion est fourni ;
* De nouvelles entreprises viables, rentables et dynamiques à pleine expansion sont créées, renforcées et consolidées,
* Des entreprises déjà établies bénéficient des services d’appui à l’entreprise adéquats dont l’accompagnement et le suivi-coaching pour leur accélération et consolidation les rendant plus créatrices de revenus, d’emplois, de produits agroalimentaires et service d’appui à la création et développement d’autres entreprises.

**4 Profil du candidat**

* Etre de nationalité Burundaise ou avoir un permis de résidence et de travail pour les candidats étrangers ;
* Etre titulaire au minimum d’un diplôme Universitaire niveau de Licence au moins en sciences économiques, entrepreneuriat ou gestion des entreprises, business administration, commerce, marketing ou tout diplôme jugé équivalent ;
* Justifier d’au moins sept (07) ans d’expériences professionnelles dans des projets, organisations et/ou institutions œuvrant dans le domaine d’entrepreneuriat rural et/ou gestion des entreprises des jeunes dont trois (03) ans au moins dans l’incubation, appui aux start-ups et aux PME, accompagnement des jeunes en post formation pour la création des MPME ;
* Démontrer une expérience pratique d’au moins 5 ans dans la conception des plans d’affaires, l’analyse de rentabilité des entreprises et la conception des outils de gestion et de suivi des entreprises ;
* Avoir une expérience pratique d’au moins 3 ans dans le développement des modèles d’accompagnement des start-ups et des PME, le développement de mentorat et coaching des entreprises, l’organisation et le suivi-évaluation des formations des entrepreneurs installées et/ou en stade de démarrage ;
* Démontrer de solides connaissances dans l’analyse et le développement des chaines de valeurs agricoles ;
* Démontrer de fortes capacités à prendre en compte et intégrer les dimensions degenre, nutrition, changements climatiques, sauvegarde environnementale et sociale tout au long des actions de soutien au développement des MPME ;
* Avoir une bonne connaissance des enjeux d’incubation, d’encadrement et d’accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural et les défis majeurs à relever (preuves)
* Avoir une connaissance de l’écosystème de l’entrepreneuriat rural au Burundi les défis majeurs des acteurs d’accompagnement des entrepreneurs (incubateurs, accélérateurs) : **(preuves)**;
* Avoir une Connaissance de la problématique de financement des jeunes et les modèles de facilitation de l’accès des jeunes aux services financiers (preuves)
* Avoir une Connaissance des mécanismes de développement de la prise en compte de la sensibilité genre, nutrition et changement climatique dans le développement des entreprises des jeunes (preuves);
* Avoir de bonnes compétences en planification et reportage (preuves);
* Maîtrise des outils informatiques de base (preuves)
* Etre capable de travailler sous pression.

**6. Durée du contrat**.

L’Assistant à la composante 1 sera recruté (e) pour la durée d’exécution du projet, par contrat annuel renouvelable sur base d'une évaluation axée sur les résultats, les 12 premiers mois constituant une période probatoire.

**7. Lieu de travail** :

L’Assistant à la composante 1 sera affecté à BUJUMBURA et effectuera des missions à l’interieur du pays

**8. Rémunération :**

L’Assistant à la composante 1 sera recruté et rémunéré au poste n°5 de l’expert responsable sectoriel exécutant également des tâches administratives dont la supervision et la coordination d’une équipe, conformément l’Arrêté 121/PM/005 du 12 avril 2024 du Premier Ministre de la République du Burundi portant rémunération du personnel des Projets financés par les Partenaires au Développement.

**9. Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

* Une Lettre de motivation datée et signée par le candidat ;
* Un CV détaillé, daté et signé ;
* Une copie du diplôme notariée ou certifiée conforme à l’original du diplôme requis par le Ministère ayant l’enseignement supérieur dans ses attributions (tout diplôme étranger devra être accompagné de son équivalence nationale) ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies ;
* Des attestations de services rendus qui prouvent l’expérience déclarée ;
* Un document attestant la nationalité burundaise pour les nationaux ;
* Un permis résidence de travail valides pour au moins 4 ans pour les candidats et candidates étrangers.

**10. Présentation et dépôt des dossiers de candidature.**

Les dossiers de candidatures doivent être présentés en trois exemplaires dont un original et deux copies, sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

***« A Monsieur le Ministre de l’environnement, de l’Agriculture et de l’Elevage » ; Candidature au poste d’assistant à la composante1***

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat provisoire de PRODER, situé dans le Bâtiment des projets/programmes appuyés par le FIDA, au 1er étage, Avenue du large N° 30, Zone Kinindo, commune Muha.

Date limite de dépôt des dossiers : 09 / 5/2025 à 11 heures.

**NB. :**

* Les candidatures féminines et sont très encouragées ;
* Un test de sélection sera organisé à l’attention des candidats présélectionnés à une date qui leur sera communiquée ultérieurement.